Millésime N° de page

1 , 8 0 , 1 , 0

DÉLIBÉRATION

6 mars 2018

1

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 6 mars 2018

Le mardi 6 mars deux mille dix-huit à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6^e arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 28 février deux mille dix-huit qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1-Réf.: 062018004

Désignation du Secrétaire de séance.

2-Réf.: 062018005

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 23 janvier 2018.

3-Réf.: DAC-2018-450

Subventions (17.700 euros) à dix-huit comités d'arrondissement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

4-Réf.: DAE-2018-83

Subvention de fonctionnement (75.000 euros) et convention avec l'association Agoranov (6°).

5-Réf.: DU-2018-102

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°) - Lancement du projet urbain. Détermination des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable. Autorisation donnée à la Maire de signer une convention de groupement de commandes avec le syndicat principal de copropriété de l'Ensemble Immobilier de la Tour Maine-Montparnasse pour la maîtrise d'œuvre urbaine. Désignation du représentant de la Ville de Paris et de son suppléant, à la CAO du groupement de commandes - Prise en considération du projet d'aménagement.

- DU-2018-102-1:
- Détermination des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable.
- DU-2018-102-2:

Autorisation donnée à la Maire de signer une convention de groupement de commandes avec le syndicat principal de copropriété de l'Ensemble Immobilier de la Tour Maine-Montparnasse pour la maîtrise d'œuvre urbaine.

- DU-2018-102-3:
- Désignation du représentant de la Ville de Paris et de son suppléant, à la CAO du groupement de commandes.
- DU-2018-102-4:
 Prise en considération du projet d'aménagement.



6 mars 2018

6-Réf.: DAE-2018-53

Réforme des redevances et des règlements applicables aux activités commerciales durables sur le domaine public parisien.

7-Réf.: DEVE-2018-33

Adoption du Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.

8-Réf.: DEVE-2018-54

lci, demain, ensemble pour le climat : Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris, vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050.

9-Réf.: DEVE-2018-56

Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens.

10-Réf.: DJS-2018-120

Centre Paris Anim' Rennes (6^e) et son antenne La Bourdonnais (7^e) - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

11-Réf.: DPE-2018-6

Approbation du zonage d'assainissement de Paris.

12-Réf.: DVD-2018-9

Partie garage du parc de stationnement Saint-Sulpice (6°). Principe de délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien.

13-Réf.: DAE-2018-68

Convention d'occupation du domaine public - Place Saint-Sulpice (6^e) pour les années 2018-2019-2020.

14-Réf.: 062018007

Avenant à la convention signée le 28/08/2014 entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AIRG-FRANCE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie (mise à jour des créneaux horaires).

15-Réf.: Q062018006

Question orale présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL relative à la politique parisienne de Solidarité.

16-Réf.: DEVE-2018-57

Communication sur le projet « + de nature en ville » du budget participatif 2016, relatif à la création de vingt espaces de biodiversité et de dix zones humides. (Pas de vote)

17-Réf.: DEVE-2018-53

Lancement de la première édition de l'événement « Faites le Paris de la Biodiversité » du 22 avril au 10 juin 2018. (Pas de vote)

18- Affaires diverses.

6 mars 2018

Membres présents :

- Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e
- Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire
- Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire
- Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire
- Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e
- Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement
- Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement
- Monsieur Andrea BEGO GHINA, Conseiller d'arrondissement
 Madame Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement

Membres excusés ayant donné pouvoir :

- Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement.
- Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire, donne pouvoir Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire.
- Madame Marielle de SARNEZ, Conseillère de Paris et du 6^e, donne pouvoir à Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire.
- Monsieur Bertrand PAVLIK, Conseiller d'arrondissement, donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 6^e, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Observations:

1) Point N°5 DU-2018-102

Les élus de la majorité municipale votent pour mais soulignent, au regard de l'ampleur de ce projet, leur souhait que la concertation avec les mairies du 6°, 14° et 15° arrondissement soit plus importante que celle proposée ; les mairies d'arrondissement devant pouvoir disposer en permanence d'information quant à l'évolution du dossier, afin d'être notamment des relais d'information pour la population.

Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire, ajoute qu'il serait souhaitable de disposer d'un espace de logistique urbain plus ambitieux et de structurer un pôle d'échange de transport en commun plus cohérent.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, comprend les réserves et souhaits émis mais considère que les différents moyens d'information et de concertation annoncés sont plutôt rassurants. Elle se réjouit de ce vote positif unanime.



6 mars 2018

2) Point n°7 DEVE-2018-33

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, vote pour ce projet mais relève un nombre trop important d'instances concernés par ce plan, ce qui risque de compliquer sa mise en place. Par ailleurs, il lui semble indispensable que le Grand Paris participe activement à ce plan qui ne peut se limiter au seul territoire de la Ville de Paris.

Juliette RAOUL-DUVAL, Conseillère d'arrondissement, remercie Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6°, de son excellent rapport et se félicite de cette pluralité d'acteurs qui doit pouvoir se réunir, se concerter et être associée à la mise en place de ce plan.

3) Point n'8 DEVE-2018-54

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, vote pour avec quelques réserves :

- un effort important doit-être fait en matière de logistique urbaine ;
- en matière de rénovation énergétique renouvelable, il faudra que la Ville mette des moyens supplémentaires en s'associant avec le privé pour atteindre l'objectif de 100 000 logements concernés d'ici 2050;
- Des plans qui s'accumulent et se superposent sans une réelle harmonisation vont rendre difficile l'efficacité des mesures annoncées.
- 4) Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e, quitte la salle du Conseil juste avant la discussion du point N°14 : 062018007 et ne prend pas part au vote de ce point.

Millésime

Nº de page

1 8

0 1 2

DÉLIBÉRATION

6 mars 2018

Ouverture de la séance :

A l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1-Réf.: 062018004

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.

Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 6^e, est désignée secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

2-Réf.: 062018005

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 23 janvier 2018.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

L'extraît des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 23 janvier 2018 est adopté à l'unanimité.

3-<u>Réf.: DAC-2018-450</u>

Subventions (17.700 euros) à dix-huit comités d'arrondissement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

'VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

4-Réf.: DAE-2018-83

Subvention de fonctionnement (75.000 euros) et convention avec l'association Agoranov (6°).

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

5-<u>Réf.: DU-2018-102</u>

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°) - Lancement du projet urbain. Détermination des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable. Autorisation donnée à la Maire de signer une convention de groupement de commandes avec le syndicat principal de copropriété de l'Ensemble Immobilier de la Tour Maine-Montparnasse pour la maîtrise d'œuvre urbaine. Désignation du représentant de la Ville de Paris et de son suppléant, à la CAO du groupement de commandes - Prise en considération du projet d'aménagement.

6 mars 2018

DU-2018-102-1:

Détermination des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DU-2018-102-2:

Autorisation donnée à la Maire de signer une convention de groupement de commandes avec le syndicat principal de copropriété de l'Ensemble immobilier de la Tour Maine-Montparnasse pour la maîtrise d'œuvre urbaine.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DU-2018-102-3:

Désignation du représentant de la Ville de Paris et de son suppléant, à la CAO du groupement de commandes.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

DU-2018-102-4:

Prise en considération du projet d'aménagement.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

6-Réf.: DAE-2018-53

Réforme des redevances et des règlements applicables aux activités commerciales durables sur le domaine public parisien.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

7-Réf.: DEVE-2018-33

Adoption du Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

8-Réf.: DEVE-2018-54

Ici, demain, ensemble pour le climat : Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris, vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

Millésime № de page

1 , 8 0 , 1 , 3

DÉLIBÉRATION

6 mars 2018

9-Réf.: DEVE-2018-56

Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

10-Réf.: DJS-2018-120

Centre Paris Anim' Rennes (6°) et son antenne La Bourdonnais (7°) - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

11-Réf.: DPE-2018-6

Approbation du zonage d'assainissement de Paris.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

12-<u>Réf.: DVD-2018-9</u>

Partie garage du parc de stationnement Saint-Sulpice (6°). Principe de délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

13-Réf.: DAE-2018-68

Convention d'occupation du domaine public - Place Saint-Sulpice (6^e) pour les années 2018-2019-2020.

VOTANTS: 13 POUR: 13 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

14-Réf.: 062018007

Avenant à la convention signée le 28/08/2014 entre la Mairie du 6^e arrondissement et l'association AIRG-FRANCE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie (mise à jour des créneaux horaires).

VOTANTS: 12 POUR: 12 CONTRE:

ABSTENTION:

NPPV:

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

15-<u>Réf.: Q062018006</u>

Question orale présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL relative à la politique parisienne de Solidarité.



6 mars 2018

16-Réf.: DEVE-2018-57

Communication sur le projet « + de nature en ville » du budget participatif 2016, relatif à la création de vingt espaces de biodiversité et de dix zones humides. (Pas de vote)

17-Réf.: DEVE-2018-53

Lancement de la première édition de l'événement « Faites le Paris de la Biodiversité » du 22 avril au 10 juin 2018. (Pas de vote)

18- Affaires diverses.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris et Maire du 6^e arrondissement, informe les conseillers que :

 A été déposé sur table, pour information, les projets DASCO-2018-7-G et DASCO-2018-14-G.

Il communique également l'information suivante :

• Mardi 17 avril 2018 à 18h30 : Conseil d'arrondissement

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Maire du 6^e argondissement

Pierre LECOQ

2018-06-007

6 mars 2018

Désignation de Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6° arrondissement et de Madame Evelyne ARBOUN, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 6°, en qualité de secrétaire auxiliaire.

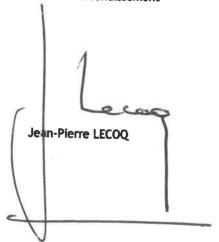
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018004 ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-008

6 mars 2018

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 23 janvier 2018.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018005 ;

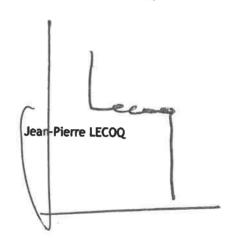
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement





Millésime N° de page

1 8 0 1 5

DÉLIBÉRATION

2018-06-009

6 mars 2018

Subventions (17.700 euros) à dix-huit comités d'arrondissement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

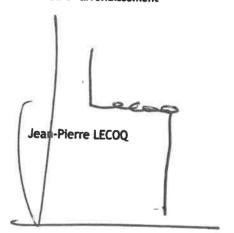
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DAC.2018-450 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-010

6 mars 2018

Subvention de fonctionnement (75.000 euros) et convention avec l'association Agoranov (6°).

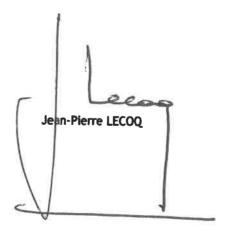
Vu le rapport présenté par Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DAE.2018-83;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.



DÉLIBÉRATION2018-06-011

6 mars 2018

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°). Lancement du projet urbain. Détermination des objectifs poursuivis et des modalités de concertation préalable.

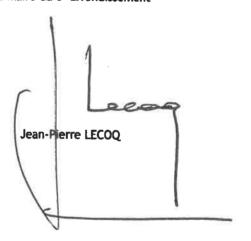
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DU. 2018-102-1;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-012

6 mars 2018

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°). Lancement du projet urbain. Autorisation donnée à la Maire de signer une convention de groupement de commandes avec le syndicat principal de copropriété de l'Ensemble immobilier de la Tour Maine-Montparnasse pour la maîtrise d'œuvre urbaine.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DU.2018-102-2;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

DÉLIBÉRATION

2018-06-013

6 mars 2018

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°). Lancement du projet urbain. Désignation du représentant de la Ville de Paris et de son suppléant, à la CAO du groupement de commandes.

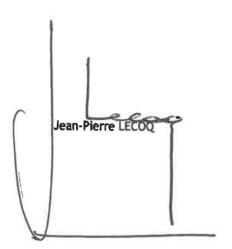
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DU.2018-102-3;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-014

6 mars 2018

Maine-Montparnasse (6°, 14°, 15°). Lancement du projet urbain. Prise en considération du projet d'aménagement.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Charles BOSSARD, Premier Adjoint au Maire ;

Examen du projet de délibération DU. 2018-102-4;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-015

6 mars 2018

Réforme des redevances et des règlements applicables aux activités commerciales durables sur le domaine public parisien.

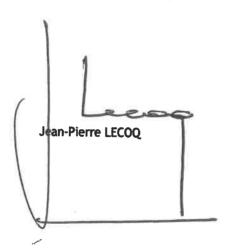
Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Adjointe au Maire ;

Examen du projet de délibération DAE.2018-53;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-016

6 mars 2018

Adoption du Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du $6^{\rm e}$;

Examen du projet de délibération DEVE.2018-33;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-017

6 mars 2018

Ici, demain, ensemble pour le climat : Nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris, vers une ville neutre en carbone et 100% énergies renouvelables en 2050.

Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DEVE.2018-54;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



2018-06-018

6 mars 2018

Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens.

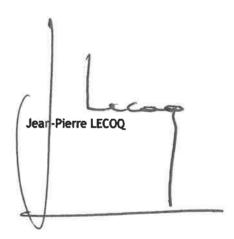
Vu le rapport présenté par Monsieur Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et du 6^e ;

Examen du projet de délibération DEVE.2018-56;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





1,8 0,2,0

DÉLIBÉRATION2018-06-019

6 mars 2018

Centre Paris Anim' Rennes (6°) et son antenne La Bourdonnais (7°) - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

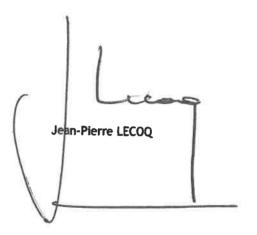
Vu le rapport présenté par Madame Marie-Thérèse LACOMBE, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DJS.2018-120 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.





2018-06-020

6 mars 2018

Approbation du zonage d'assainissement de Paris.

Vu le rapport présenté par Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération DPE.2018-6 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6^e arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6^e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ



DÉLIBÉRATION

2018-06-021

6 mars 2018

Partie garage du parc de stationnement Saint-Sulpice (6°). Principe de délégation de service public pour l'exploitation et l'entretien.

Vu le rapport présenté par Monsieur Andrea BEGO-GHINA, Conseiller d'arrondissement ;

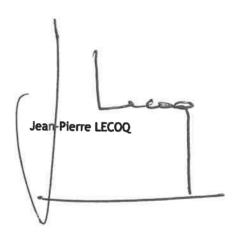
Examen du projet de délibération DVD.2018-9 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement





2018-06-022

6 mars 2018

Convention d'occupation du domaine public - Place Saint-Sulpice (6°) pour les années 2018-2019-2020.

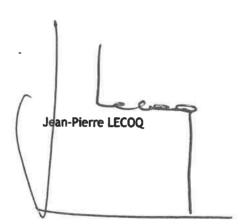
Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement ;

Examen du projet de délibération DAE.2018-68 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 13 voix pour.



Millésime

Nº de page

1,8

0 2 2

DÉLIBÉRATION2018-06-023

6 mars 2018

Avenant à la convention signée le 28/08/2014 entre la Mairie du 6° arrondissement et l'association AIRG-FRANCE, relative à l'occupation permanente de locaux au sein de la Mairie (mise à jour des créneaux horaires).

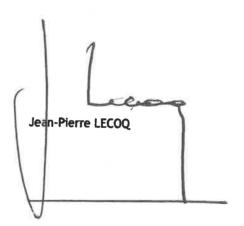
Vu le rapport présenté par Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération 062018007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du $6^{\rm e}$ arrondissement procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité avec 12 voix pour.





2018-06-024

6 mars 2018

Question orale au Maire du 6^e arrondissement, présentée par Madame Juliette RAOUL-DUVAL, relative à la politique parisienne de Solidarité. (Q062018006)

Ces demières semaines, une importante vague de froid a sévi à Paris, avec des chutes de neige et une température ressentie qui atteint parfois -7°C.

La préfecture de Région-Île-de France a déclenché, lundi 5 février, le Plan Grand Froid. Anne Hidalgo et son adjointe Dominique Versini ont proposé d'ouvrir des places supplémentaires pour les personnes sans-abri dans des bâtiments publics notamment dans les mairies d'arrondissement : ce sont 691 personnes qui sont accueillies dans différents lieux de la Ville de Paris. Ces places sont aménagées dans des bâtiments publics, le temps que les températures remontent. À titre d'exemple, la mairie du 4° et du 15° arrondissement ont mis chacune une salle à disposition. Les mairies des 1°, 3°, 5°, 10° et 11° arrondissement en ont fait de même. Des repas chauds sont distribués aux personnes accueillies. 161 personnes sont hébergées dans les Mairies d'arrondissements.

Dans la nuit du 15 au 16 février, Paris a réalisé sur l'ensemble de son territoire un décompte anonyme des personnes sans-abri, une initiative inédite en France. Pour la mener à bien, 1700 Parisiennes et Parisiens volontaires se sont mobilisé.e.s aux côtés de la Ville de Paris, de 40 associations, de l'AP-HP, de la RATP et de la SNCF.

Cette «Nuit de la Solidarité», menée avec les signataires du Pacte de lutte contre la grande exclusion et les Parisien.ne.s, avait pour but de mesurer l'ampleur du nombre de personnes à la rue et d'améliorer notre connaissance de leurs profils et de leurs besoins pour adapter les réponses proposées.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans la volonté de la Maire de Paris de lutter contre la grande exclusion.

L'opposition municipale, en la personne de Madame Juliette Raoul-Duval, souhaiterait connaître les mesures mises en place par la mairie du 6° arrondissement lors du Plan Grand Froid. Elle demande aussi comment la mairie d'arrondissement s'est impliquée pour la Nuit de la Solidarité du 15 février.

Réponse à la question orale de Madame Juliette RAOUL-DUVAL, relative à la politique parisienne de Solidarité.

Notre collègue, Juliette RAOUL-DUVAL évoque deux sujets distincts bien qu'ils soient proches, le plan grand froid et la lutte contre la grande pauvreté qui relèvent de l'État et la nuit de la Solidarité qui a été organisée par la Ville de Paris. Une première expérience de comptage de personnes vivant dans la rue, soirée de comptage qui a été calquée sur ce qui se fait dans différentes grandes Villes d'Europe et d'Amérique.

2018-06-024 (bis)

6 mars 2018

La lutte contre la grande pauvreté est, je le rappelle, une prérogative de l'État, qui peut-être n'y consacre pas suffisamment de moyens mais qui a cette attribution très précise. La Mairie du 6° n'est pas restée inactive au cours de ces dernières années puisqu'elle appuie depuis toujours l'action de la Soupe Populaire du 6° arrondissement, dernière Soupe Populaire de la Capitale, propriétaire de ses locaux implantés au même endroit depuis 1895 et qui sert 6 jours par semaine plus de 120 repas chauds. Je signale que la Soupe Populaire est une association qui ne bénéficie d'aucun subventionnement public et qui fonctionne uniquement grâce aux dons qu'elle reçoit et aux cotisations de ses adhérents.

Le 6^e arrondissement accueille également deux résidences sociales gérées par Emmaüs Solidarité. L'une créée au début des années 2000 dans l'ancien foyer des élèves de l'ENA rue de Buci et l'autre à l'extrémité de la rue du Cherche-Midi dans un ancien hôtel racheté par la Ville de Paris. Ces deux résidences abritent un minimum de 50 personnes en permanence avec des enfants qui sont scolarisés rue Saint Benoit pour les familles de la rue de Buci principalement.

Compte tenu de la charge qui est celle de la Mairie du 6^e arrondissement et des nombreuses actions qu'elle développe, compte tenu également du partage des tâches qui doit être le nôtre, j'ai toujours indiqué que la Mairie du 6^e arrondissement ne se prêtait pas à l'accueil de SDF. La distribution de repas est parfaitement assurée par la Soupe Populaire et quant à l'hébergement la Mairie du 6^e ne dispose pas d'installations sanitaires nécessaires à un tel accompagnement.

Plus que les actions promotionnelles menées par certaines Mairies, la lutte contre la grande pauvreté exige une constance, un sérieux et surtout un investissement à long terme permettant d'offrir aux personnes qui sont dans la rue les résidences et les lieux de vie nécessaires pour se reconstruire et accueillir éventuellement leur animal de compagnie.

Alors que la grande pauvreté s'étend dans notre pays depuis plus de 20 ans, il est dommage que de petites résidences comme en Allemagne ne soient pas encore implantées dans toute l'Île-de-France.

Je profite donc de la question de Juliette RAOUL-DUVAL pour appeler l'ensemble des partenaires du plan grand froid et notamment les départements et la région Île-de-France à se saisir de ce problème et d'essayer avec l'aide de l'État de répartir sur l'ensemble du territoire de la région et notamment en zone dense un nombre suffisant de résidences sociales susceptibles d'offrir un toit aux personnes actuellement contraintes à rester dans la rue.

Sur la nuit de la Solidarité, la Mairie du 6^e y a participé dans le cadre qui a été défini par la Mairie de Paris, en collaboration étroite avec le cabinet de Dominique VERSINI.



DÉLIBÉRATION 2018-06-024 (ter)

6 mars 2018

Ce sont près de 50 personnes qui se sont mobilisées. Après un accueil en Mairie à partir de 18h30, une formation leur a été dispensée par la sous-directrice de la DASES en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6° arrondissement et de Martine CHEVALIER-AULAGNIER, Conseillère d'arrondissement. Des équipes ont effectué les maraudes entre 19h30 et 2h du matin, avec un débriefing en mairie, ce qui leur a permis de dénombrer un peu moins de 80 personnes. Sur ces 80 personnes, une cinquantaine relève de la population des gens du voyage dite «Roms» qui séjournent dans notre quartier de façon plus ou moins prolongée avec quelques éclipses pendant les vacances scolaires.

Ces personnes appartiennent à des filières mafieuses, refusant la plupart du temps tout hébergement ainsi que tout accompagnement social. Elles n'hésitent pas à dormir dans la rue pour pouvoir dès le lendemain matin investir les lieux de mendicité qu'ils occupent régulièrement. Vis-à-vis de cette population, il faudra à mon sens que les pouvoirs publics se mobilisent et qu'au plus haut niveau de l'État, des démonstrations soient faites auprès des gouvernements roumain et bulgare pour que ces populations qui bénéficient de fonds communautaires fléchés puissent en disposer et s'insérer dans leur pays.

Ce sont les informations que je tenais à vous communiquer, Mesdames et Messieurs les Élus en réponse à la question que nous a posée notre Collègue, Juliette RAOUL-DUVAL.



DÉLIBÉRATION

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU MARDI 6 MARS 2018

Noms des Conseillers	. Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Vice-Président du Conseil départemental de Paris, Maire du 6 ^e	1 Lecey
Monsieur Jean-Charles BOSSARD Premier Adjoint au Mairé	Bamond).
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Adjointe au Maire	Clys
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	P.O. HCA
Madame Anne-Sophie GODFROY-GENIN Adjointe au Maire	Alle
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	PO. CLB
Madame Marielle de SARNEZ Conseillère de Paris et du 6 ^e	P.O. ASGG
Monsieur Alexandre VESPERINI Conseiller de Paris et du 6 ^e	
Madame Marie-Thérèse LACOMBE Conseillère d'Arrondissement	
Madame Martine CHEVALIER-AULAGNIER Conseillère d'Arrondissement	W
Monsieur Bertrand PAVLIK Conseiller d'Arrondissement	P.O. J.P.L.
Monsieur Andrea BEGO GHINA Conseiller d'Arrondissement	AL JU
Madame Juliette RAOUL-DUVAL Conseillère d'Arrondissement	Kandur